

POPULATION & EMPLOI

CEPS/INSTEAD

IGSS

statec

Revenu disponible, niveau de vie et auto-évaluation des conditions de vie en 2000

Frédéric BERGER - CEPS/INSTEAD

Avec un montant mensuel moyen qui atteint 3 726 euros en 2000, le revenu disponible des ménages luxembourgeois poursuit une croissance soutenue : plus 6% par rapport à 1999. A l'image du revenu disponible, le niveau de vie croît dans les mêmes proportions. Cette croissance s'accompagne d'une augmentation, à peine perceptible, des inégalités.

L'auto-évaluation des conditions de vie par les ménages, que l'on peut qualifier d'indicateur subjectif de bien-être, par rapport au caractère plus objectif que revêt le niveau de vie, est relativement conforme à leur niveau de vie.

Les revenus de l'activité professionnelle composent plus des 2/3 du revenu disponible mais de fortes différences existent selon la position des ménages dans la distribution des niveaux de vie. Ainsi, les revenus du travail ne composent que la moitié du revenu disponible des ménages les plus pauvres, les revenus de remplacement et les prestations familiales composant le reste. Par contre, les revenus du travail et les revenus du capital représentent respectivement 81% et plus de 10% du revenu disponible des ménages les plus riches.

Sur l'échelle des niveaux de vie, les familles monoparentales et les familles nombreuses occupent toujours les positions les plus défavorables. L'auto-évaluation qu'elles font de leurs conditions d'existence va aussi dans ce sens.

Enfin, l'âge, qui reflète la position des ménages dans le cycle de vie, et le niveau de formation du chef de ménage différencient fortement les niveaux de vie des ménages.

Revenu disponible et niveau de vie : une progression soutenue

En 2000, le revenu disponible moyen net des ménages luxembourgeois se situe à 3 726 Euros/mois (150 311 LUF/mois) (cf. tableau 1). Ce revenu disponible s'entend net après impôts¹ et contributions sociales, c'est-à-dire comme la somme à disposition du ménage pour consommer et épargner. Les revenus du travail, du capital, les prestations familiales et les revenus de remplacement composent l'essentiel du revenu disponible.

Entre 1994 et 2000, le revenu disponible moyen net mensuel a progressé de 25,2%, inflation comprise, et de 13,6% hors inflation, soit en moyenne 3,8% par an en francs courants et 2,1% en francs constants. La plus forte hausse du revenu disponible a été enregistrée entre 1999 et 2000, égale à près de 6% inflation comprise et à 2,5% hors inflation.

A la différence du revenu disponible net, le niveau de vie net, appelé aussi revenu disponible net par équi-

valent-adulte, tient compte de la composition démographique des ménages. Le niveau de vie est un instrument qui permet de comparer les revenus de ménages de taille et de composition différentes. En effet, disposer par exemple d'un revenu de 2 500 Euros pour un ménage d'une personne n'a pas le même sens que de disposer de la même somme pour un ménage de quatre personnes. En 2000, le niveau de vie moyen des ménages luxembourgeois se situe à 2 314 Euros/mois. La progression du niveau de vie moyen entre 1994 et 2000 est, inflation comprise, supérieure à 26,4% et approche 14,7% hors inflation.

La moyenne fixe une première image de la situation des ménages face aux revenus et aux niveaux de vie, mais cet indicateur fournit peu d'éléments sur la manière dont ils se distribuent dans la population, à savoir le degré d'inégalité de cette distribution.

¹ Toutefois, ne sont pas pris en compte les remboursements d'impôts ou les impôts dus suite à la déclaration fiscale annuelle sur les revenus (au titre du cumul des revenus entre époux, par exemple).

T₁ Revenu disponible, niveau de vie et auto-évaluation des conditions de vie : mesures de tendances centrales et d'inégalités (1994-2000)

	1994(a)	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Revenu disponible (RD) moyen mensuel net en Euros	2 977	3 149	3 232	3 344	3 419	3 525	3 726
Revenu disponible (RD) médian mensuel net en Euros	2 529	2 701	2 727	2 832	2 838	2 981	3 194
Niveau de vie (RD/UC) moyen mensuel net en Euros	1 830	1 921	1 973	2 044	2 128	2 193	2 314
Niveau de vie (RD/UC) médian mensuel net en Euros	1 611	1 702	1 720	1 796	1 833	1 903	2 016
Unité d'observation : les ménages							
Rapport interdécile du RD/UC	3,28	3,06	3,10	3,19	3,30	3,21	3,27
Coefficient de Gini du RD/UC (%)	26,96	26,04	26,57	26,57	28,02	26,57	26,87
Unité d'observation : les individus							
Rapport interdécile du RD/UC	3,14	3,04	3,05	3,13	3,25	3,30	3,26
Coefficient de Gini du RD/UC (%)	26,06	24,98	25,61	25,81	26,98	26,13	26,27
Proportion de ménages disposant d'un niveau de vie inférieur à (en %)							
- 50% de la médiane	6,3	5,1	5,2	5,4	5,8	5,6	5,5
- 60% de la médiane	12,4	11,2	11,5	11,9	12,7	11,2	11,7
- 70% de la médiane	21,9	20,7	19,6	20,4	21,4	19,1	20,3
Proportion d'individus disposant d'un niveau de vie inférieur à (en %)							
- 50% de la médiane	6,5	4,6	5,1	5,9	6,0	6,0	5,8
- 60% de la médiane	12,9	11,4	11,4	12,1	12,6	12,0	11,9
- 70% de la médiane	21,4	19,8	19,3	20,6	21,8	19,8	20,2
Répartition des ménages selon la manière dont ils considèrent vivre selon les ressources mensuelles dont ils disposent (en %)							
Très difficilement, difficilement	(n.d)	7,1	7,6	7,5	7,6	6,6	7,0
Plutôt difficilement	(n.d)	14,6	13,3	14,0	14,0	13,7	13,0
Plutôt facilement	(n.d)	32,4	28,4	29,4	29,7	27,7	28,2
Facilement, très facilement	(n.d)	45,8	50,7	49,1	48,7	52,0	51,8

Note de lecture : (n.d) : non disponible

Source : PSELL2 - CEPS/INSTEAD

(a) : Le dispositif d'enquête de la première vague du PSELL2 (1994) est légèrement différent de celui adopté les années suivantes et nous supposons que le revenu disponible et le niveau de vie pour 1994 sont légèrement sous-évalués.

Une très légère augmentation des inégalités entre 1999 et 2000

En 2000, la moitié des ménages dispose d'un niveau de vie inférieur à 2 016 Euros/mois, niveau de vie médian. Les 10% des ménages qui se situent dans le bas de la distribution (1^{ère} classe décilaire) disposent d'un niveau de vie inférieur à 1 160 Euros/mois. Ils ne détiennent que 4,5% de la masse totale des revenus. Dans le même temps, les 10% des ménages qui se situent dans le haut de la distribution (10^{ème} classe décilaire) disposent d'un niveau de vie supérieur à 3 797 Euros/mois et de plus de 20% de la masse totale des revenus. Le rapport interdécile, à l'échelle des ménages, c'est-à-dire le rapport entre le neuvième et le premier décile du niveau

de vie, est de 3,3. Par rapport à l'année précédente, ce rapport a très légèrement augmenté, alors qu'il avait diminué entre 1998 et 1999.

Le coefficient de Gini, autre indicateur d'inégalité, confirme cette tendance. En 2000, à l'échelle des ménages, ce coefficient se situe à 26,87%, alors qu'il était de 26,57% en 1999. Le coefficient de Gini est borné entre 0% et 100%, 100% désignant une distribution totalement inégalitaire (un seul ménage dispose de l'ensemble des revenus luxembourgeois) et 0% une distribution parfaitement égalitaire (tous les ménages disposent d'un niveau de vie équivalent).

10% des ménages détiennent
20% de la masse totale des
revenus

Pour comprendre les résultats

Les sources : le programme PSELL (Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg) constitue un instrument exceptionnel permettant de connaître l'évolution des conditions d'existence des personnes et des ménages au Grand-Duché de Luxembourg. Le programme PSELL1 a débuté en 1985 par des interviews auprès d'un échantillon de 6 110 personnes réparties dans 2 012 ménages, interviews reconduites chaque année jusqu'en 1994, date à laquelle l'échantillon était composé de 4 966 personnes vivant dans 1 809 ménages. Le programme PSELL2 a pris la relève de son prédécesseur à partir de 1995 et continue d'interroger, chaque année, un échantillon représentatif de la population résidente affiliée auprès du système de sécurité sociale luxembourgeois (soit plus de 95% de la population résidente) sur les principaux aspects de la vie de la population du pays. Lors de la première vague du PSELL2, l'échantillon était composé de 8 192 personnes réparties dans 2 978 ménages et en 2000, ce sont 6 155 personnes réparties dans 2 374 ménages qui ont été interrogées.

Revenu Disponible Net (RD) : le revenu disponible net des ménages, qu'il faut distinguer du niveau de vie, est déterminé à partir de près de 40 sources différentes de revenus, collectées auprès des individus et des ménages à travers un volet de l'enquête du programme PSELL consacré spécifiquement aux revenus. La présence de chaque source de revenu est vérifiée mois par mois et le dernier montant perçu est enregistré. Le revenu disponible ainsi obtenu est entendu net d'impôts. Ce montant surestime toutefois les ressources disponibles lorsque deux personnes appartenant à un même foyer fiscal sont soumises à l'impôt au titre du cumul. La présente étude ne permet pas, en effet, de calculer directement ce prélèvement fiscal supplémentaire.

Niveau de vie (RD/UC) : le niveau de vie, qui permet de comparer le revenu disponible net des ménages de compositions démographiques différentes, est mesuré en divisant le revenu disponible net du ménage par le nombre d'unités de consommation qui y sont recensées. Le nombre d'unités de consommation d'un ménage est obtenu en comptant une unité de consommation pour le chef de ménage, 0,5 unité pour toute autre personne âgée de 15 ans ou plus et 0,3 unité pour chaque personne de moins de 15 ans (échelle OCDE modifiée). Par exemple, pour un revenu disponible mensuel de 3 000 Euros, le niveau de vie d'un ménage composé d'une personne est égal à 3 000 (=3 000/1), alors que le niveau de vie d'un couple avec deux enfants de moins de 15 ans est égal à 1 429 (=3 000/(1+0.5+0.3+0.3)).

L'auto-évaluation des conditions de vie : l'auto-évaluation des conditions de vie a été mesurée à partir des réponses que les ménages enquêtés ont fourni à la question suivante : "Si on considère les ressources mensuelles de votre ménage, diriez-vous qu'elles vous permettent de vivre : très difficilement, difficilement, plutôt difficilement, plutôt facilement, facilement, très facilement ?"

Enfin, indicateur largement répandu dans les comparaisons internationales, la fraction de ménages se situant au-dessous d'un certain seuil de la médiane du niveau de vie mesure également l'inégalité de la distribution². Elle a très légèrement augmenté en 2000 par rapport à 1999. Respectivement 5,5% et 11,7% des ménages disposent, en 2000, de

niveaux de vie inférieurs à 50% et 60% de la médiane du niveau de vie. Ces taux se situaient à 5,6% et 11,2% en 1999.

Les différents indicateurs d'inégalités soulignent donc une augmentation, mais à peine perceptible, des inégalités entre 1999 et 2000.

**Taux de risque de pauvreté :
11,7% des ménages**

L'auto-évaluation des conditions de vie par les ménages conforme à leur niveau de vie

7% des ménages déclarent vivre très difficilement ou difficilement

Les indicateurs subjectifs de niveau de vie, établis à partir de la déclaration des ménages par rapport à la manière dont ils vivent avec les ressources mensuelles dont ils disposent, viennent compléter les indicateurs présentés ci-dessus que l'on peut qualifier, par opposition aux indicateurs subjectifs, d'objectifs. En 2000, 7% des ménages déclarent vivre très difficilement ou difficilement avec les ressources dont ils disposent, et 13% des ménages déclarent vivre plutôt difficilement. S'agissant des ménages qui déclarent vivre plutôt facilement avec leurs ressources, ils représentent 28,2% de l'ensemble des ménages et 51,8% des ménages déclarent vivre facilement ou très facilement avec leurs ressources.

Par rapport aux années précédentes, très peu de changements sont intervenus dans la manière dont les ménages auto-

évaluent leurs conditions de vie. L'auto-évaluation par les ménages de leurs conditions d'existence est relativement corrélée au niveau de vie (cf. tableau 2). Par exemple, parmi les 20% de ménages disposant des niveaux de vie les plus faibles, 20,9% déclarent vivre très difficilement ou difficilement avec leurs ressources et 28,4% déclarent vivre plutôt difficilement. Par contre, parmi les 20% de ménages disposant des niveaux de vie les plus élevés, ces pourcentages sont respectivement de 1,7% et 1,6%. Plus on monte dans l'échelle des niveaux de vie, plus l'évaluation est positive. Certes, certains ménages se situant dans le haut de la distribution des niveaux de vie émettent des jugements négatifs par rapport à leurs conditions de vie et, vice-versa, certains ménages disposant de faibles niveaux de vie prétendent vivre facilement avec leurs ressources, mais

² Cet indicateur est aussi souvent nommé taux de bas revenus, taux de pauvreté monétaire relative ou taux de risque de pauvreté.

T₂ L'auto-évaluation des conditions de vie des ménages selon les quintiles de niveau de vie

Classes de quintiles selon le RD/UC	Limites Euros/mois	Conditions de vie			
		Très difficilement, difficilement	Plutôt difficilement	Plutôt facilement	Facilement, très facilement
Q1	<1402	20,9	28,4	31,0	19,7
Q2	<1785	7,2	21,8	31,4	39,6
Q3	<2275	2,3	8,8	32,9	56,0
Q4	<2991	2,8	4,6	28,2	64,4
Q5	>=3791	1,7	1,6	17,5	79,1
Ensemble		7,0	13,0	28,2	51,8

Guide de lecture : (1ère ligne) : 20% des ménages (Q1) disposent d'un niveau de vie inférieur à 1 402 Euros/mois. Ils forment les 20% des ménages les moins favorisés en termes de niveau de vie. 20,9% d'entre eux déclarent vivre très difficilement ou difficilement avec les ressources dont ils disposent, 28,4% déclarent vivre plutôt difficilement, 31% déclarent vivre plutôt facilement et 19,7% déclarent vivre facilement ou très facilement.

Source : PSELL2 - CEPS/INSTEAD

ces configurations ne dessinent pas la tendance générale. Néanmoins, elles soulignent le caractère spécifique de cet indicateur, qui englobe des aspects que ne mesure pas le niveau de vie. Le niveau de vie tient uniquement compte du revenu disponible et de la composition du ménage alors que le jugement que porte le ménage par rapport à ses propres conditions d'existence englobe certainement le poids de certaines dépenses importantes telles que le remboursement d'un prêt logement ou le loyer ainsi que des aspects relatifs au mode de vie du ménage.

Ainsi, deux ménages, l'un propriétaire et le second accédant à la propriété,

de même composition démographique et disposant du même revenu, risquent de ne pas porter le même jugement quant à la manière dont ils vivent avec leurs ressources.

En effet, le revenu dont dispose le premier après les dépenses consacrées au logement est supérieur à celui du second qui doit, lui, consacrer une part relativement importante de son budget au poste logement. De la même manière, deux personnes isolées disposant des mêmes revenus, mais ayant des modes de vie totalement différents peuvent émettre des opinions différentes quant à la manière dont elles vivent avec les ressources dont elles disposent.

51,8% des ménages déclarent vivre facilement ou très facilement

Les revenus du travail composent plus des 2/3 du revenu disponible, mais de fortes différences existent selon la position des ménages dans la distribution des niveaux de vie

Les revenus du travail constituent toujours la plus grande part du revenu disponible : un peu plus des 2/3 de la masse du revenu disponible. Les revenus du capital (revenus mobiliers et revenus immobiliers) composent 4,6% de la masse des revenus. Les prestations familiales (allocations familiales, allocation d'éducation, allocation de rentrée scolaire, allocation de naissance et de maternité et congé parental) représentent 4,3% de la masse des revenus. Quant aux revenus de remplacement (retraite, préretraite, pension d'invalidité, de survie, allocation chômage, revenu minimum garanti, allocation de soins ...), ils représentent 22,6% de la masse des revenus. Moins de 1% de la totalité des revenus provient d'autres sources. Entre 1994 et 2000, les poids que prennent les différentes composantes du revenu sont restés relativement stables.

Toutefois, la composition du revenu prend des formes différentes selon la position des ménages dans la distribution des niveaux de vie (cf. tableau 3). Ainsi, près de la moitié des revenus des 10% de ménages les plus défavorisés proviennent des transferts sociaux (prestations familiales et revenus de remplacement). Pour ces ménages, les revenus issus de l'activité professionnelle représentent à peine 50% de la masse des revenus. A l'opposé, les revenus des 10% de ménages les plus nantis sont formés à hauteur de plus de 80% par les revenus du travail et à hauteur de 10,4% par les revenus du capital. D'une manière générale, plus le niveau de vie augmente, plus la part des revenus du travail et du capital est importante tandis que la tendance est inversée pour les revenus issus des prestations familiales et les revenus de remplacement.

Plus le niveau de vie augmente, plus la part des revenus du travail et du capital est importante

T₃ Composition du Revenu Disponible selon la classe décilulaire du niveau de vie en 2000

Classes décilulaires selon le RD/UC	Limites Euros/mois	Répartition de la masse du RD (%)	Revenus du travail (%)	Revenus du capital (%)	Prestations familiales (%)	Revenus de remplacement (%)	Autres revenus (%)
D1	<1160	4,5	50,4	1,0	15,3	32,1	1,2
D2	<1402	5,7	53,5	1,1	9,9	35,2	0,4
D3	<1592	6,8	53,9	1,6	7,3	35,7	1,4
D4	<1785	7,8	62,0	1,7	6,0	29,9	0,4
D5	<2012	8,1	53,8	3,3	4,5	37,7	0,6
D6	<2275	9,5	58,8	3,0	4,4	33,2	0,6
D7	<2592	10,7	67,2	3,9	3,5	23,8	1,6
D8	<2991	12,2	74,2	3,5	3,0	18,6	0,6
D9	<3791	13,8	78,3	4,6	1,9	14,5	0,7
D10	>=3791	20,9	81,3	10,4	1,2	6,6	0,5
Ensemble		100,0	67,8	4,6	4,3	22,6	0,8

Guide de lecture : (1ère ligne) : 10% des ménages les plus défavorisés en termes de niveau de vie (D1) disposent d'un niveau de vie inférieur à 1 160 Euros/mois. Ils détiennent 4,5% de la masse totale du revenu disponible de l'ensemble des ménages. Leurs revenus se répartissent ainsi : 50,4% de revenus du travail, 1% de revenus du capital, 15,3% de prestations familiales, 32,1% de revenus de remplacement et 1,2% d'autres revenus.

Source : PSELL2 - CEPS/INSTEAD

De la même manière que la part des revenus du travail dans la masse totale des revenus est importante, la proportion des ménages bénéficiaires de revenus de l'activité professionnelle est très élevée. En 2000, un peu plus de 73% des ménages disposent de revenus du travail. La proportion des ménages disposant de revenus du capital se situe à la même hauteur que celle des ménages bénéficiant de prestations familiales, entre 37% et 38%. En ce qui concerne les revenus de remplacement, ce sont un peu plus de 45% des ménages qui disposent de ce type de revenu. Entre 1994 et 2000, ces proportions sont restées relativement constantes.

La proportion de bénéficiaires des différents types de revenus n'est toutefois pas identique selon la position des ménages dans la distribution des niveaux de vie. Les mêmes constats que ceux enregistrés pour la répartition des différents types de revenus dans la masse totale du revenu disponible sont observés.

Dans le bas de la distribution, 67% des ménages disposent de revenus du travail alors qu'ils sont plus de 94% dans le haut de la distribution.

D'une manière beaucoup plus spectaculaire, à peine 12% des ménages disposant des niveaux de vie les plus faibles bénéficient de revenus du capital alors que c'est le cas pour plus de 62% des ménages les plus nantis. Bien que la part des ménages bénéficiaires de prestations familiales et de revenus de remplacement diminue au fur et à mesure que le niveau de vie augmente, les différences sont plus atténuées que celles observées pour les revenus primaires (revenus de l'activité professionnelle et revenus du capital). Un peu plus de la moitié des 10% de ménages au niveau de vie le moins élevé bénéficient de prestations familiales pour seulement un quart des 10% de ménages les plus riches. Ces taux sont respectivement de 50% et de 21% pour les revenus de remplacement.

12% des ménages disposant des niveaux de vie les plus faibles bénéficient de revenus du capital alors que c'est le cas pour plus de 62% des ménages les plus riches

Les familles monoparentales et les familles nombreuses disposent des niveaux de vie les plus faibles

Familles monoparentales : un taux de bas revenu de 25%

En moyenne, les ménages disposent d'un niveau de vie atteignant 2 314 Euros/mois en 2000. Cependant, les familles monoparentales, les familles nucléaires³ avec au moins trois enfants à charge et les familles claniques⁴ avec enfant(s) à charge⁵ disposent, en moyenne, de niveaux de vie mensuels inférieurs ou à peine supérieurs à 2 000 Euros/mois (cf. tableau 4). Ces ménages sont sur-représentés parmi les ménages dispo-

sant de faibles niveaux de vie (moins de 1 210 Euros/mois) et sont, en revanche, assez peu présents dans le haut de la distribution. Pour ces ménages, le taux de bas revenus, défini en fonction de la part des ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie médian (1 210 Euros/mois), s'approche de 25%, à l'exception des familles claniques avec deux enfants au moins pour lesquelles ce taux atteint 16%. Pour l'en-

³ Famille nucléaire : famille composée uniquement d'un couple (marié ou non) avec ou sans enfant.

⁴ Famille clanique : famille composée de plusieurs adultes (par exemple un couple avec un ou des ascendants) avec ou sans enfant.

⁵ Tout enfant de moins de 16 ans ou tout enfant de 16 ans ou plus poursuivant des études est défini comme enfant à charge.

T₄ Niveau de vie moyen et médian et taux de bas revenus selon une typologie socio-démographique des ménages et répartition de ces ménages selon les quintiles de niveau de vie et selon l'auto-évaluation de leurs conditions de vie en 2000

Types de ménages et distribution des types de ménages dans l'ensemble de la population (en %)	Conditions de vie											
	Niveau de vie moyen	Niveau de vie médian	Taux de bas revenus	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	--	-	+	++
	Euros/ mois	Euros/ mois	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Ménages non familiaux (28,2)	2369	2000	10,3	18,7	19,4	22,5	20,0	19,4	5,6	11,7	30,4	52,2
Pères ou mères seul(e)s avec enfant(s) à charge (3,4)	1796	1600	25,4	37,7	18,0	15,5	20,4	8,4	21,3	19,4	32,9	26,4
Pères ou mères seul(e)s avec enfant(s) adulte (2,7)	2351	2190	7,5	11,0	17,1	25,9	21,7	24,4	14,9	14,0	23,8	47,4
Familles nucléaires sans enfant à charge (21,2)	2608	2222	7,3	15,4	16,4	19,9	18,3	30,1	3,6	8,3	21,9	66,3
Familles nucléaires avec 1 enfant à charge (10,3)	2282	2101	11,2	20,1	20,1	14,2	25,1	20,6	6,6	13,1	29,5	50,8
Familles nucléaires avec 2 enfants à charge (11,3)	2115	1820	15,0	23,5	25,8	17,9	18,1	14,7	7,4	16,4	26,1	50,1
Familles nucléaires avec 3 enfants ou plus à charge (4,9)	1831	1703	25,3	38,7	17,7	19,4	16,7	7,5	9,3	18,6	34,4	37,6
Familles claniques sans enfant à charge (12,3)	2361	2116	8,0	14,9	19,8	21,6	25,1	18,7	5,5	11,3	32,6	50,7
Familles claniques avec 1 enfant à charge (3,6)	2044	1725	23,7	25,5	31,8	14,4	11,2	17,1	10,4	31,1	19,7	38,8
Familles claniques avec 2 enfants ou plus à charge (2,1)	1926	1796	16,0	24,6	25,0	29,8	14,1	6,5	21,7	14,0	39,3	25,0
Ensemble (100,0)	2314	2016	11,7	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	7,0	13,0	28,2	51,8

Note de lecture : L'indicateur "conditions de vie" est mesuré grâce à la question suivante : "Si on considère les ressources mensuelles de votre ménage, diriez-vous qu'elles vous permettent de vivre...?" : très difficilement, difficilement, plutôt difficilement, plutôt facilement, facilement, très facilement. Les items "très difficilement" et "difficilement" ont été regroupés sous le symbole "--", l'item "plutôt difficilement" est représenté par le symbole "-", l'item "plutôt facilement" par le symbole "+" et les items "facilement" et "très facilement" ont été regroupés sous le symbole "++".

Guide de lecture : (1ère ligne) les ménages non familiaux représentent 28,2% de l'ensemble des ménages. Le niveau de vie moyen des ménages non familiaux est de 2 369 Euros/mois pour un niveau de vie médian de 2 000 Euros/mois. 10,3% des ménages non familiaux disposent d'un niveau de vie inférieur à 60% du niveau de vie médian national (taux de bas revenus) et 18,7% des ménages non familiaux disposent d'un niveau de vie inférieur au 1er quintile (Q1). Le 1er quintile représente la valeur du niveau de vie qui partage l'échantillon rangé par ordre croissant entre les 20% des ménages les moins favorisés et les 80% des ménages les plus favorisés en termes de niveau de vie. 5,6% des ménages non familiaux déclarent vivre très difficilement ou difficilement avec les ressources mensuelles dont ils disposent, 11,7% d'entre eux déclarent vivre plutôt difficilement, 30,4% déclarent vivre plutôt facilement et 52,2% déclarent vivre facilement ou très facilement.

Source : PSELL2 - CEPS/INSTEAD

semble de la population des ménages, ce taux n'atteint que 11,8%.

Les familles n'ayant aucun enfant à charge disposent, au contraire, de niveaux de vie moyens plus confortables ; 2 608 Euros/mois pour les familles nucléaires sans enfant, 2 369 Euros/mois pour les ménages non familiaux, 2 361 Euros/mois pour les familles claniques sans enfant et 2 351 Euros/mois pour les pères ou mères seul(e)s avec enfant(s) adultes. Sous-représentées dans le bas de la distribution des niveaux de vie, ces familles disposent plus fréquemment que les autres types de ménages de niveaux de vie supérieurs au 3^{ème} quintile.

Bien que le niveau de vie moyen des ménages non familiaux (essentiellement

des isolés) soit élevé, le niveau de vie médian de ce type de ménages est assez éloigné du niveau de vie moyen, signe d'une distribution assez inégalitaire entre les ménages appartenant à cette catégorie. Cette hétérogénéité tient au fait que, dans cette catégorie de ménages, se côtoient aussi bien des personnes jeunes n'ayant pas encore fondé une famille, que des personnes âgées, fréquemment des veuves, vivant seules. D'autres critères tels que l'âge ou l'activité seront observés plus loin et nous éclaireront mieux sur la situation des isolés.

En tout état de cause, la charge d'enfants et le fait d'élever seul(e) son ou ses enfant(s) semblent tirer les niveaux

Niveau de vie moyen des familles nucléaires sans enfant : 2 608 Euros/mois

de vie vers le bas. La charge d'enfants, parce qu'elle limite souvent la possibilité pour la mère d'exercer une activité professionnelle, ou le fait d'élever seul(e) son ou ses enfants, parce que le nombre d'apporteurs de revenu est mécaniquement limité à un.

En termes de conditions de vie, définies par le jugement que portent les ménages sur la manière dont ils vivent selon les ressources dont ils disposent, un parallèle peut être établi avec les constats dressés en termes de niveau de vie. Les familles monoparentales et les familles claniques avec deux enfants au moins sont celles qui déclarent le plus fréquemment éprouver des difficultés à vivre avec les ressources dont elles disposent. Plus de 35% de ces types de ménages déclarent vivre plutôt difficilement, difficilement ou très difficilement. A l'opposé, les ménages sans enfant émettent beaucoup plus fréquemment des avis positifs quant à leur conditions d'existence. Les ménages claniques avec un enfant se situent entre ces deux positions ; toutefois, plus le nombre d'enfants est élevé,

plus les difficultés ressenties par ces ménages sont importantes. Les ménages composés d'un parent et d'un enfant adulte font figure d'exception quant au parallèle qui peut être dressé entre le niveau de vie et les conditions de vie. En effet, les niveaux de vie moyen et médian de ces ménages sont légèrement plus élevés que ceux de l'ensemble des ménages, alors qu'ils déclarent vivre difficilement ou très difficilement plus fréquemment que l'ensemble des ménages.

Ce constat souligne la difficulté à saisir la manière dont sont partagés les revenus au sein de ce type de ménages. Le raisonnement en termes de niveaux de vie part de l'hypothèse que les revenus de l'ensemble des membres du ménage sont partagés au sein du ménage alors que, dans la pratique cela n'est peut-être pas le cas ; ceci explique le fait que les jugements portés par ces ménages ne soient pas, contrairement aux autres types de ménages, conforme à leur niveau de vie.

Le niveau de vie est fortement influencé par le nombre d'actifs présents dans le ménage

Lorsqu'une typologie des ménages est établie selon des critères socio-économiques, l'hypothèse formulée au point précédent, selon laquelle plus la proportion d'actifs est importante dans le ménage, plus le niveau de vie est élevé, est confirmée (cf. tableau 5). En ce qui concerne les retraités, la situation observée doit être nuancée dans la mesure où, pour des contraintes d'effectifs, ont été classées sous cette rubrique les personnes bénéficiant d'une pension de vieillesse, de survie, d'invalidité et/ou de préretraite, prestations dont les montants sont très différents. Malgré cette hétérogénéité des situations parmi les retraités, les retraités isolés sont, par rapport à l'ensemble de la population, fortement concentrés dans le milieu de la distribution des niveaux de vie. Par contre, les ménages formés d'un retraité et d'une ou plusieurs personnes ni retraitée(s), ni active(s), essentiellement des couples dont un seul membre bénéficie d'une pension, sont surreprésentés parmi les ménages à bas revenus: 16,1% d'entre eux disposent d'un niveau de vie inférieur à 60% de la médiane du niveau de vie national et 31% appartiennent aux 20% des ménages disposant des niveaux

Plus de 35% des familles monoparentales et des familles claniques avec deux enfants au moins déclarent vivre plutôt difficilement, difficilement ou très difficilement

La moitié des ménages de deux personnes ou plus, toutes actives, appartiennent aux 20% des ménages disposant des niveaux de vie les plus élevés

de vie les plus bas. Au contraire, les ménages composés de deux retraités au moins, essentiellement des couples dont les deux membres bénéficient d'une pension, sont quasiment absents du bas de l'échelle des niveaux de vie. Ils se concentrent dans les troisième et quatrième quintiles de niveaux de vie.

Comme attendu, les ménages composés exclusivement de personnes actives (aucune distinction n'est faite entre une activité à temps plein et une activité à temps partiel) détiennent les niveaux de vie mensuels moyen et médian les plus élevés. Les ménages de deux personnes ou plus, toutes actives, ont, par exemple, un niveau de vie moyen de 3 256 Euros/mois et la moitié d'entre eux appartiennent aux 20% des ménages disposant des niveaux de vie les plus élevés. Par contre, les ménages monoactifs avec autres personnes mais sans retraité, comptent parmi les ménages où les niveaux de vie sont les plus bas. La catégorie de ménages la plus défavorisée reste incontestablement celle où l'on ne rencontre ni actifs, ni retraités. Près de deux ménages sur trois de cette catégorie appartiennent aux 20% des

T5 Niveau de vie moyen et médian et taux de bas revenus selon une typologie socio-économique des ménages et répartition de ces ménages selon les quintiles de niveau de vie et selon l'auto-évaluation de leurs conditions de vie en 2000

Types de ménages et distribution des types de ménages dans l'ensemble de la population (en %)	Conditions de vie											
	Niveau de vie moyen	Niveau de vie médian	Taux de bas revenus	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	--	-	+	++
	Euros/ mois	Euros/ mois	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Ni retraité, ni actif (1,0)	1272	1056	70,7	73,5	5,2	13,8	0,0	7,5	26,7	38,5	12,2	22,6
Retraité isolé (13,0)	2103	1859	10,3	18,5	26,5	29,2	16,4	9,4	4,2	9,3	27,6	58,9
Un retraité avec autre(s) personne(s) mais sans actif (13,1)	1810	1653	16,1	30,8	25,3	25,1	13,0	5,8	5,3	7,3	21,9	65,5
Deux retraités ou plus avec ou sans autre personne mais sans actif (2,5)	2267	2165	1,9	7,4	19,1	36,0	26,3	11,2	3,2	4,3	19,2	73,3
Actif isolé (14,2)	2674	2376	8,1	16,8	13,5	16,3	23,7	29,8	6,6	12,3	33,2	47,9
Monoactif avec autre(s) personne(s) mais sans retraité (20,3)	2049	1802	19,1	27,8	21,2	19,8	19,6	11,5	8,7	14,7	28,2	48,5
Monoactif avec autre(s) personne(s) dont retraité(s) (6,0)	2369	2072	3,9	10,5	24,7	22,6	20,5	21,7	9,9	14,7	29,8	45,7
Ménage de 2 personnes ou plus toutes actives (10,7)	3256	3024	2,4	4,5	8,5	12,9	23,3	50,8	4,6	13,5	25,7	56,2
Ménage de 3 pers. ou plus dont au moins 2 actifs mais sans retraité (16,8)	2315	2070	11,5	19,3	21,7	13,8	22,1	23,0	8,5	18,2	31,4	41,9
Ménage de 3 pers. ou plus dont au moins 2 actifs et au moins 1 retraité (2,4)	2516	2489	3,7	7,4	17,0	20,9	32,5	22,2	6,7	11,0	36,6	45,7
Ensemble (100,0)	2314	2016	11,7	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	7,0	13,0	28,2	51,8

Source : PSELL2 - CEPS/INSTEAD

ménages les plus défavorisés. En termes de conditions de vie, ces ménages déclarent d'ailleurs très fréquemment vivre difficilement avec les ressources dont ils disposent.

En ce qui concerne les autres types de ménages, l'expression en termes de conditions de vie est relativement conforme à ce qui est constaté en termes de niveau de vie. On soulignera toutefois que les ménages composés de retraité(s) portent un jugement généralement plus favorable sur leur situation financière que ne le laisseraient présager leurs niveaux de vie. Ce constat vient appuyer l'idée selon laquelle le jugement

que font les ménages par rapport à leur situation financière intègre les charges lourdes, telles que le remboursement d'un emprunt hypothécaire, le coût du loyer, celui des études des enfants, charges auxquelles les ménages de retraités sont beaucoup moins fréquemment confrontés.

Bien que le niveau de vie soit fonction de l'ensemble des membres du ménage, les caractéristiques propres du chef de ménage⁶ (cf. tableau 6) discriminent relativement bien les niveaux de vie. En règle générale, le chef de ménage est l'apporteur principal de revenu.

Les ménages composés de retraité(s) portent un jugement généralement plus favorable sur leur situation financière

⁶ Dans le cas d'un ménage d'isolé, aucune difficulté ne se présente pour définir le chef de ménage. Dans le cas des couples et des familles nucléaires (mariés ou non), le chef de ménage est l'époux ou le concubin. Lorsque plusieurs adultes cohabitent (familles claniques ou ménages multiples), le chef de ménage est désigné par la personne propriétaire ou bailleur du logement.

Les ménages dont le chef est une femme sont plus fréquemment présents dans le bas de la distribution que ceux dont le chef est un homme

Les ménages dont la personne de référence est une femme représentent près de 28% des ménages. En moyenne, le niveau de vie de ces ménages atteint 90% du niveau de vie de leurs homologues masculins. Dans la très grande majorité des cas, les ménages dont la personne de référence est une femme sont des familles monoparentales et des ménages d'isolés. Les femmes veuves, pour qui la pension de survie constitue l'essentiel du revenu disponible, composent un contingent important des ménages d'isolés. Distribués selon les quintiles de niveau de vie, les ménages dirigés par une femme sont plus fréquemment

présents dans le bas de la distribution que ceux dirigés par un homme. Le taux de bas revenus parmi les ménages dont la personne de référence est une femme est égal à 14% contre moins de 11% pour ceux dirigés par un homme. Le jugement que portent ces ménages sur la manière dont ils vivent avec les ressources dont ils disposent sont par ailleurs conformes à la manière dont ils se distribuent sur l'échelle des niveaux de vie. Les ménages dont la personne de référence est une femme déclarent plus fréquemment que ceux dont la personne de référence est un homme éprouver des difficultés financières.

Le taux de bas revenus parmi les ménages dont la personne de référence est une femme est égal à 14% contre moins de 11% pour ceux dirigés par un homme

Un niveau de vie qui culmine pour les ménages dont le chef est âgé de 50 à 59 ans

L'âge est révélateur de la position des ménages dans le cycle de vie. Les ménages les plus jeunes (moins de 30 ans pour la personne de référence) n'ont pas encore, pour la majorité d'entre eux, construit une vie familiale, et ils sont en début de carrière professionnelle. Ceux dont le chef de ménage est âgé de 30 à 39 ans sont déjà majoritairement en couple et ont des jeunes enfants dont les coûts pèsent sur le budget du ménage mais ils disposent déjà d'une expérience professionnelle qui agit positivement sur les revenus de l'activité professionnelle. Entre 40 et 49, la plupart des personnes de référence vivent en couple et ont des enfants, très souvent âgés de plus de 14 ans dont les coûts pèsent encore plus lourdement sur le budget du ménage que ceux des enfants plus jeunes. Ils ont dans le même temps, par rapport à leurs cadets, des revenus de l'activité professionnelle qui continuent à croître mais dans des proportions moindres que celles observées entre les 30 à 39 ans et les moins de 30 ans.

Pour les ménages dont le chef de ménage est âgé de 50 à 59 ans, deux phénomènes se conjuguent : d'une part, le départ progressif des enfants du domicile parental et, d'autre part, la fin de la carrière professionnelle avec comme corollaire des revenus élevés de l'activité professionnelle dus à l'expérience

professionnelle. Entre 60 et 69 ans, la plupart des ménages se sont retirés de la vie professionnelle et bénéficient de pensions de retraite. A cet âge, pour les ménages qui ont eu des enfants, la plupart de ces derniers ont quitté le domicile parental. Au-delà de 70 ans, émergent de plus en plus de personnes vivant seules du fait du veuvage et les pensions de survie prennent alors souvent le relais des pensions de retraite.

Le niveau de vie moyen selon l'âge de la personne de référence du ménage reflète les différents événements décrits précédemment. Le niveau de vie moyen fluctue, d'une part, en fonction du revenu disponible qui augmente jusqu'à l'âge de la retraite et diminue ensuite et, d'autre part, en fonction de la taille du ménage qui augmente jusqu'à ce que la personne de référence soit âgée de 40 à 49 ans puis diminue progressivement. Ainsi, pour les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans, le niveau de vie moyen se situe à 2 164 Euros/mois et atteint 2 479 Euros/mois pour les ménages dont la personne de référence est âgée de 30 à 39 ans. Entre 40 et 49 ans, le niveau de vie moyen baisse pour atteindre 2 240 Euros/mois, puis il augmente pour atteindre un maximum pour les ménages dont la personne de référence est âgée de 50

Un niveau de vie moyen de 2 164 Euros/mois pour les moins de 30 ans et de 2 637 Euros/mois pour les 50-59 ans

à 59 ans : 2 637 Euros/mois. Entre 60 et 69 ans, les pensions de retraite prennent le relais des revenus de l'activité professionnelle et le niveau de vie moyen n'atteint plus que 2 131 Euros/mois. Après 70 ans, de plus en plus de ménages sont composés par des personnes isolées qui bénéficient de pensions de survie et leur niveau de vie se situe en moyenne à 2 114 Euros/mois. Dans le même temps, la part des ménages disposant de bas niveaux de vie est plus faible pour les ménages de 60 ans ou plus que pour les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 50 ans. Les ménages dont la personne de référence est âgée de 50 à 59 ans restent incon-

testablement ceux qui bénéficient des niveaux de vie moyens et médians les plus élevés et ceux dont le taux de bas revenus est le plus faible.

En termes de conditions de vie, les mêmes constats que ceux observés dans le cadre de l'analyse des conditions de vie selon une typologie socio-économique des ménages peuvent être établis. Les ménages dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus déclarent bien moins souvent que ceux âgés de moins de 60 ans vivre difficilement avec les ressources dont ils disposent.

Les plus de 60 ans déclarent moins souvent que leurs benjamins vivre difficilement

Un niveau de vie deux fois plus élevé pour un universitaire que pour un diplômé du primaire

La hiérarchisation des niveaux de vie selon le niveau de formation du chef de ménage différencie très fortement les ménages. Ainsi, le niveau de vie moyen des ménages dont le chef de ménage a un niveau de formation universitaire (3 436 Euros/mois) est deux fois plus élevé que celui des ménages dont le niveau de formation ne dépasse pas le primaire. Entre ces deux niveaux, avec des différences de niveaux de vie moyens importantes, se situent les

ménages dont le niveau de formation est de type professionnel/technique, moyen et secondaire général. Cette hiérarchisation illustre la théorie du capital humain, qui souligne que la qualification, mesurée en partie par le diplôme, est prise en compte dans la détermination du salaire. Les autres indicateurs (niveau de vie médian, répartition des ménages selon les quintiles de niveau de vie et répartition des ménages selon la manière dont ils déclarent vivre avec les ressources dont ils disposent) vont tous dans le même sens.

Les différences de niveau de vie selon la nationalité reflètent les caractéristiques socio-économiques des uns et des autres

De fortes disparités résident entre les niveaux de vie selon la nationalité du chef de ménage. Les ressortissants portugais, qui composent la communauté étrangère la plus importante, et les ressortissants non européens, disposent des niveaux de vie les plus faibles. Plus de la moitié des ménages portugais disposent d'un niveau de vie inférieur 1 471 Euros/mois ; par conséquent, plus de 40% d'entre eux appartiennent aux 20% des ménages les plus défavorisés. A l'autre extrême, les ressortissants de la catégorie 'autres UE' (cf. tableau 6) sont plus de la moitié à disposer d'un niveau de vie supérieur à 3 490 Euros/mois. Plus de la moitié d'entre eux appartiennent aux 20% des ménages les plus favorisés en termes de niveau de vie. Les nationaux, qui composent la population la plus hétérogène, ont des niveaux de vie moyens et médians légèrement

plus élevés que ceux constatés pour l'ensemble des résidents du Grand-Duché, et sont sous-représentés dans les quintiles inférieurs de la distribution des niveaux de vie. Les ressortissants belges et allemands se rangent parmi les ménages ayant des niveaux de vie moyens et médians fortement supérieurs à ceux de l'ensemble du pays, alors que les ressortissants français disposent de niveaux de vie légèrement supérieurs à ceux de l'ensemble du pays. Les ressortissants italiens, qui ont composé les premières vagues massives d'immigration, donc plus âgés en moyenne que les autres ressortissants étrangers, disposent quant à eux de niveaux de vie se situant entre ceux des Portugais et ceux de l'ensemble de la population.

Ces disparités de niveaux de vie observées entre les différentes nationalités reflètent la manière dont les ressortis-

Plus de 40% des ménages portugais appartiennent aux 20% des ménages les plus défavorisés

T₆ Niveau de vie moyen et médian et taux de bas revenus selon les caractéristiques du chef de ménage et répartition de ces ménages selon les quintiles de niveau de vie et selon l'auto-évaluation de leurs conditions de vie en 2000

Caractéristiques du chef de ménage (en %)	Niveau de vie moyen	Niveau de vie médian	Taux de bas revenus	Conditions de vie								
				Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	--	-	+	++
				%	%	%	%	%	%	%	%	%
Sexe												
Homme (72,9)	2378	2050	10,9	18,9	19,4	19,4	21,1	21,2	5,9	12,7	26,9	54,5
Femme (27,1)	2146	1922	14,0	22,6	21,6	21,7	17,3	16,8	9,9	13,8	31,6	44,7
Age												
Moins de 30 ans (9,6)	2164	1974	13,7	22,2	19,7	19,7	18,1	20,3	7,8	18,2	31,8	42,3
De 30 à 39 ans (23,2)	2479	2248	13,5	21,5	17,4	12,0	21,1	28,0	7,6	14,7	31,4	46,4
De 40 à 49 ans (20,7)	2240	1987	13,7	22,2	18,7	22,0	20,5	16,5	8,7	17,2	26,0	48,1
De 50 à 59 ans (15,9)	2637	2314	7,1	14,1	18,3	16,4	23,4	27,8	8,8	12,1	30,9	48,2
De 60 à 69 ans (14,1)	2131	1910	11,2	20,6	22,2	24,2	18,6	14,4	4,3	10,4	27,4	57,9
70 ans et plus (16,5)	2114	1884	10,5	18,5	25,0	28,9	17,2	10,4	4,0	5,6	22,5	67,9
Niveau de formation												
Primaire (32,1)	1648	1564	23,6	36,1	30,7	19,8	10,1	3,3	13,3	20,5	30,7	35,5
Moyen (13,1)	2078	1938	10,9	22,5	19,6	23,8	23,9	10,2	4,7	15,0	29,9	50,3
Professionnel/technique (21,2)	2111	1884	9,0	17,5	25,9	27,4	17,4	11,8	5,6	14,1	28,4	51,9
Secondaire (12,3)	2763	2572	4,4	6,7	8,5	17,6	37,6	29,6	3,9	6,7	26,0	63,5
Supérieur (20,9)	3436	3119	1,4	3,5	4,7	11,6	25,6	54,6	1,8	3,1	24,3	70,9
Nationalité												
Luxembourgeois (67,0)	2341	2086	8,1	14,9	19,9	22,9	22,6	19,5	4,5	10,1	27,9	57,6
Français (5,5)	2411	2284	9,9	19,0	16,6	14,2	26,6	23,6	2,7	15,0	32,0	50,3
Belges (4,7)	2965	2606	6,4	15,6	8,5	12,4	25,3	38,2	4,2	5,4	28,1	62,3
Allemands (2,3)	2614	2520	12,9	21,3	11,9	12,6	23,3	30,9	9,5	7,2	21,5	61,9
Portugais (9,6)	1566	1471	29,8	43,6	33,5	15,2	4,5	3,2	20,6	32,9	32,9	13,6
Italiens (3,9)	1899	1686	19,8	33,6	23,2	23,0	8,3	11,9	13,3	22,1	28,5	36,2
Autres UE (3,5)	3490	3082	8,0	9,4	5,2	13,9	20,5	51,1	5,9	2,7	28,0	63,4
Autres (3,4)	1928	1355	37,2	52,4	20,6	4,1	7,2	15,8	19,6	25,7	20,1	34,7
Statut d'activité												
Invalide ouvrier (3,4)	1638	1545	18,8	39,6	33,0	14,3	8,4	4,7	15,7	27,3	36,6	20,4
Invalide employé ou fonctionnaire (1,3)	1937	1616	20,6	30,2	27,6	13,2	15,8	13,2	16,3	12,8	16,9	54,0
Retraité ouvrier (7,9)	1631	1537	18,2	36,4	29,3	24,7	8,3	1,2	7,8	11,0	30,2	50,9
Retraité employé ou fonctionnaire (13,3)	2479	2219	3,0	6,1	16,0	32,4	27,2	18,4	1,4	2,9	18,9	76,8
Pension de survie ouvrier (4,2)	1628	1562	13,6	27,7	44,0	19,0	7,4	1,9	8,9	13,5	28,6	49,1
Pension de survie employé ou fonctionnaire (4,4)	2207	1983	11,7	14,0	22,3	32,6	20,1	11,0	1,1	7,1	27,1	64,7
Actif ouvrier (22,2)	1585	1489	27,6	42,6	30,7	14,1	10,1	2,5	14,8	28,5	33,4	23,3
Actif employé ou fonctionnaire (41,6)	2968	2683	1,9	5,1	10,2	18,0	28,4	38,3	2,9	7,1	28,2	61,9
Chômeur (0,7)	1314	1153	55,0	68,9	16,0	6,5	4,6	4,0	15,0	37,7	33,0	14,3
Autres statuts (1,0)	1425	1056	60,2	65,7	4,6	19,5	3,0	7,2	39,7	22,9	10,9	26,6
Ensemble (100,0)	2314	2016	11,7	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	7,0	13,0	28,2	51,8

Source : PSELL2 - CEPS/INSTEAD

sants se distribuent sur le marché du travail. Alors que les actifs portugais, italiens et les ressortissants de pays non européens sont majoritairement ouvriers, les ressortissants d'autres nationalités sont majoritairement des employés. Les ressortissants étrangers sont très majoritairement engagés dans la vie active.

Peu, en dehors des Italiens, ont déjà quitté la vie active et sont titulaires d'une pension de vieillesse. Les Luxembourgeois présentent un profil différent ; ils sont certes plus représentés chez les employés actifs que chez les ouvriers actifs, mais, contrairement aux ressortis-

Les employés et fonctionnaires ont un niveau de vie plus élevé que les ouvriers

Par rapport aux ouvriers, les employés privés et les fonctionnaires disposent de niveaux de vie moyens largement supérieurs (1 585 Euros/mois pour les premiers contre 2 968 Euros/mois pour les seconds). Ceci ne se vérifie pas seulement pour les ménages d'actifs mais aussi pour les ménages ayant quitté la vie active (retraités, préretraités, invalides). Par exemple, le niveau de vie moyen des ouvriers retraités est de 1 631 Euros/mois contre 2 479 Euros/mois pour les retraités employés ou fonctionnaires. Les ouvriers se situant en bas de l'échelle des rémunérations, les résultats observés pour les niveaux de vie s'accordent à respecter la hiérarchie des rému-

Pour conclure

En conclusion, la hausse substantielle du niveau de vie moyen en 2000 par rapport à 1999 et par rapport aux années précédentes accompagne la forte croissance économique enregistrée au cours de l'année 2000.

Malgré cette augmentation, qui aurait pu laisser présager une croissance des inégalités, la croissance ne profitant pas

sants étrangers, ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir déjà quitté la vie active.

La répartition des ménages selon la manière dont ils déclarent vivre avec les ressources dont ils disposent est relativement conforme aux indicateurs monétaires objectifs. Les Portugais, Italiens et les non-ressortissants de l'Union Européenne sont fortement présents parmi les ménages qui évoquent des difficultés à vivre avec les ressources dont ils disposent, alors que les autres nationalités déclarent bien moins souvent avoir des difficultés financières.

nération. Les chômeurs, qui forment une part relativement faible des ménages du fait du faible taux de chômage, disposent des niveaux de vie les plus faibles : en moyenne 1 314 Euros/mois.

L'auto-évaluation par les ménages de leurs conditions de vie est conforme à ce qui vient d'être décrit en termes de niveau de vie. Les ouvriers, qu'ils soient actifs ou qu'ils aient quitté le monde du travail, et les chômeurs, déclarent assez fréquemment éprouver des difficultés financières, alors que cette situation est très peu évoquée parmi les employés privés et les fonctionnaires, actifs ou retraités.

de la même manière à l'ensemble de la population, les indicateurs d'inégalités sont restés relativement stables par rapport à 1999. Par contre, ces indicateurs risquent de se modifier lors de l'analyse des niveaux de vie de l'année 2001, année d'entrée en vigueur de la réforme fiscale, laquelle ne profite qu'aux contribuables imposables.

POPULATION & EMPLOI

CEPS/INSTEAD

B.P. 48

L-4501 Differdange

Tél. : 58 58 55-513

e-mail : isabelle.bouvy@ceps.lu

<http://www.ceps.lu>

IGSS

B.P. 1308

L-1013 Luxembourg

Tél. : 478-6359

<http://www.igss.etat.lu>

statec

B.P. 304

L-2013 Luxembourg

Tél. : 478-4276/4250

<http://www.statec.lu>

Editeur : CEPS/INSTEAD